



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada



**TRANSITION ÉQUITABLE AXÉE  
SUR L'HUMAIN :  
DOCUMENT DE TRAVAIL**

## Transition équitable axée sur l'humain : document de travail

### Objectif

Les changements climatiques représentent le plus grand défi de notre génération. Et la transition vers une économie sobre en carbone figure également parmi nos plus grandes possibilités.

Pour faire face à l'ampleur des changements climatiques, il nous faut prendre des mesures audacieuses et ambitieuses. Les pays du monde entier ont pris des engagements fermes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours des prochaines décennies, et un grand nombre d'eux, dont le Canada, se sont donné l'objectif d'atteindre une cible de zéro émission nette d'ici 2050.

En plus de nous mettre sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de température de l'Accord de Paris en atteignant la cible de zéro émission nette d'ici 2050, l'adoption immédiate de mesures de lutte contre les changements climatiques contribuera à rendre notre économie plus forte et plus concurrentielle. Elle nous offre l'occasion de transformer notre économie afin de tirer parti de nouveaux marchés, de nouvelles chaînes d'approvisionnement, ainsi que de nouvelles possibilités en matière de croissance économique et de création d'emplois.

Le gouvernement du Canada reconnaît également que la transition aura des conséquences diverses partout au pays, que ce soit dans les régions, les secteurs ou sur la démographie. C'est pourquoi le Canada prend des mesures tôt et souvent avec les Canadiens pour s'assurer que les travailleurs et les collectivités réussissent et prospèrent dans une économie carboneutre.

Pour saisir ces possibilités, nous devons miser sur l'agilité et la résilience de la main-d'œuvre du Canada en la dotant de l'éventail de compétences nécessaires à l'atteinte de ces ambitions. Les Canadiens aspirent à des carrières et des emplois sûrs et bien rémunérés qui les porteront jusqu'en 2030, en 2040, et au-delà encore. La transition vers un avenir plus propre apportera des possibilités nouvelles et dynamiques à l'ensemble de notre main-d'œuvre, mais également son lot de défis à ceux qui devront se tourner vers de nouveaux emplois.

Le Canada peut relever ce défi. Les entreprises et travailleurs du pays ont l'expertise, la détermination et l'ingéniosité nécessaires pour figurer parmi les chefs de file de l'économie mondiale propre. Le gouvernement du Canada collaborera avec les travailleurs, les collectivités, les provinces et territoires, les peuples autochtones, les entreprises et les parties prenantes en vue de créer les conditions les plus propices à notre réussite.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement prenne des mesures pour rendre la transition vers une économie sobre en carbone juste, équitable et, surtout, faire en sorte que *l'humain* soit au cœur de ses efforts. Dans un contexte où le monde met le cap sur un avenir sobre en carbone, le gouvernement du Canada s'efforce de soutenir l'avenir et la qualité de vie des travailleurs et de leurs communautés. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à élaborer des dispositions législatives en vue d'atteindre les

objectifs suivants :

- définir des principes de transition équitable et axée sur l'humain qui placent les travailleurs et les collectivités au cœur des politiques et processus décisionnels du gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques;
- constituer un Groupe consultatif externe pour une transition équitable destiné à conseiller le gouvernement sur les stratégies de transition équitable à adopter aux échelles régionale et sectorielle afin de soutenir les travailleurs et les collectivités.

Ainsi, le présent document de travail a pour but de recueillir des commentaires sur les dispositions législatives en matière de transition équitable proposées.

### **Engagement envers la lutte contre les changements climatiques**

En novembre 2020, le gouvernement a déposé devant le Parlement la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*, loi révolutionnaire en vertu de laquelle le Canada s'est engagé à atteindre une cible de zéro émission nette d'ici 2050. Un mois après la promulgation de cette loi ont été annoncés le plan climatique renforcé du Canada intitulé [Un environnement sain et une économie saine](#), ainsi que des investissements supplémentaires dans le cadre du budget 2021. Puis, le 22 avril 2021, à l'occasion du Sommet des dirigeants sur le climat, le Canada a annoncé son objectif renforcé consistant à réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre de 40 à 45 % sous les niveaux observés en 2005 d'ici 2030. Le 29 juin 2021, la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* a reçu la sanction royale. Ces engagements se fondent sur le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques de 2016, le premier plan national pour le climat du Canada qui en fait plus pour réduire la pollution que tout autre plan climatique de l'histoire du Canada.

Les mesures prises par le Canada afin de lutter contre les changements climatiques au pays comme à l'étranger sont guidées par l'objectif de l'Accord de Paris, qui consiste à maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C. L'Accord de Paris exige notamment de ses signataires qu'ils s'engagent à tenir compte « des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national. »

### **Progrès réalisés à ce jour**

Le gouvernement du Canada a déjà pris des dispositions importantes pour soutenir les Canadiens et les entreprises aux prises avec des difficultés découlant de la pandémie de COVID-19 et entreprend des démarches visant à promouvoir une reprise économique solide, notamment par la réalisation d'investissements sans précédent dans la formation, les compétences et les mesures en matière de lutte contre les changements climatiques.

## Réduire les émissions, renforcer l'économie et créer des emplois grâce aux mesures de lutte contre les changements climatiques

Le 11 décembre 2020, le Canada a publié *Un environnement sain et une économie saine : le plan climatique renforcé du Canada* pour créer des emplois et soutenir la population, les communautés et la planète. Notre plan est au cœur des objectifs du gouvernement, qui s'est engagé à créer plus d'un million d'emplois en vue de rétablir les niveaux observés avant la pandémie. Nous continuons de miser sur l'investissement de 15 milliards de dollars annoncé dans ce plan, 15 milliards de dollars ayant été alloués à des projets de transport en commun et de transport actif, et 17,6 milliards de dollars à la relance écologique prévue dans le cadre du budget 2021.

Le plan climatique renforcé du Canada contribuera à réduire les émissions, à promouvoir l'innovation et la compétitivité et à créer des emplois d'un bout à l'autre du pays.

- Dans le secteur industriel, le gouvernement du Canada a lancé l'Accélérateur net zéro du Fonds stratégique pour l'innovation. Doté d'un budget de 8 milliards de dollars, il vise à appuyer la mise en œuvre rapide de projets de décarbonisation en collaborant avec les grands émetteurs, à accroître le déploiement des technologies propres et à accélérer la transformation industrielle à travers le Canada. L'Accélérateur net zéro devrait contribuer à stimuler la réalisation d'investissements dans des projets de grande envergure destinés à réduire les émissions et à créer des emplois dans chacune des régions du Canada. En outre, le gouvernement a réalisé un investissement d'une valeur de 1 milliard de dollars sous forme de soutien financier en vue d'attirer des investissements du secteur privé dans des projets transformateurs liés aux technologies propres, ainsi qu'un investissement de 1,5 milliard de dollars réparti sur cinq ans afin de mettre sur pied un fonds pour les combustibles propres. Ces investissements soutiendront la production et la distribution de combustibles à émissions de carbone faibles ou nulles, notamment de l'hydrogène et de la biomasse, à l'échelle du Canada comme du monde entier.
- Dans le secteur manufacturier, des efforts sont actuellement déployés afin de créer des chaînes d'approvisionnement stratégiques, notamment en ce qui concerne les batteries de nouvelle génération.  
Grâce à l'approche « des mines à la mobilité », le gouvernement tirera parti de l'avantage concurrentiel du Canada en matière d'exploitation minière afin de bâtir les chaînes d'approvisionnement en batteries et en minéraux critiques requises pour approvisionner le marché des véhicules électriques et soutenir une transition élargie vers l'énergie propre. La création de ces chaînes d'approvisionnement contribuera à veiller à ce que les travailleurs canadiens puissent fabriquer les batteries qui alimenteront les véhicules et les réseaux électriques de l'avenir. Le gouvernement collaborera également avec des partenaires en fabrication automobile et aérospatiale pour attirer des investissements et créer des emplois dans la fabrication de véhicules à zéro émission. Cette collaboration permettra au Canada de devenir une destination de premier plan pour la conception, le développement et la fabrication de ces technologies durables.

- Le gouvernement du Canada réalise des investissements importants dans la rénovation de maisons et de bâtiments, ce qui engendrera une nouvelle vague d'emplois et de carrières. De plus, le Canada a réalisé un investissement de 4,4 milliards de dollars afin d'aider plus de 200 000 Canadiens à rendre leurs maisons plus écologiques et plus abordables en réduisant les factures d'énergie. L'on s'attend ainsi à un accroissement du nombre d'emplois locaux dans les petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'installation de matériaux d'isolation et d'appareils de chauffage et de refroidissement plus écoénergétiques, et à une hausse de la demande liée aux vérificateurs en énergie d'un bout à l'autre du Canada. Ces investissements contribueront à créer des milliers d'emplois dans les secteurs de la construction, de la fabrication, des ventes et de la technologie propre, ainsi que des services financiers. Chaque communauté, quel que soit son emplacement ou sa taille, bénéficiera de ces emplois et de cette stimulation économique.

Ces investissements, combinés à d'autres, contribueront à créer des possibilités d'emploi bien rémunéré pour les travailleurs canadiens tout en soutenant les activités visant à réduire les émissions. Des milliers d'emplois seront créés en vue de rénover les maisons et bâtiments, de mettre en œuvre des solutions en matière de technologie propre destinées à réduire les émissions, d'accroître la production et l'utilisation de combustibles propres, de faire progresser les projets d'énergie renouvelable, d'élargir l'adoption des véhicules à émission zéro, et bien plus encore.

### **Équiper la main-d'œuvre canadienne grâce à la formation et au développement des compétences**

Réussir à effectuer la transition vers une économie axée sur la croissance propre, en plus de créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les travailleurs canadiens, dépendra intrinsèquement des compétences et de l'agilité de la main-d'œuvre. Le gouvernement du Canada réalise donc d'importants investissements dans la formation, notamment dans l'optique d'aider les Canadiens à acquérir de nouvelles compétences dans des secteurs en pleine croissance, à recevoir l'éducation et l'accréditation dont ils ont besoin pour réussir, et d'assurer leur avenir en les mettant en relation avec des employeurs et en les aiguillant vers de bons emplois. Les mesures annoncées dans le budget 2021 contribueront à offrir près de 500 000 nouvelles possibilités d'emploi et de formation aux Canadiens, ce qui leur permettra de tirer parti de nouvelles possibilités dans les secteurs de l'énergie propre.

Parmi ces mesures figure le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle. Doté d'un budget de 960 millions de dollars, il visera à soutenir tant les travailleurs que les employeurs en offrant des solutions destinées à répondre aux besoins en main-d'œuvre actuels et émergents. Ce programme aidera les Canadiens à obtenir la formation dont ils ont besoin pour avoir accès à de bons emplois dans des secteurs clés, comme celui de l'énergie propre, où la demande de travailleurs qualifiés est élevée.

Dans le cadre du budget 2021 a également été annoncée la réalisation d'un investissement de 55 millions de dollars dans le nouveau Programme de perfectionnement de la main-d'œuvre en milieu communautaire. Ce programme aidera les collectivités à élaborer des plans locaux visant à recenser les secteurs à forte croissance et à mettre les employeurs en relation avec les fournisseurs de formation en vue d'aider les chercheurs d'emploi qui veulent se perfectionner ou se requalifier dans le but d'occuper

des postes actuels et émergents hautement sollicités. Il contribuera également à répondre aux priorités nationales et régionales telles que la décarbonisation, mais également à soutenir une transition équitable pour les travailleurs exerçant dans des secteurs économiques en pleine mutation.

Le gouvernement a également lancé le programme Compétences pour réussir. Doté d'un budget de 298 millions de dollars, il contribuera à créer 90 000 possibilités de formation professionnelle pour aider tous les Canadiens à acquérir des compétences fondamentales et transférables, quel que soit leur niveau de compétence, ce qui leur permettra de mieux se préparer à répondre aux qualifications recherchées en milieu de travail dans les marchés du travail actuel et futur.

Il nous faut également bien cerner les emplois qui seront nécessaires à l'avenir. C'est pourquoi le gouvernement investit 225 millions de dollars, sur une période de quatre ans et 75 millions de dollars par année par la suite, dans l'initiative Compétences futures pour veiller à ce que les programmes et politiques de développement des compétences du Canada répondent aux besoins changeants des employeurs, des travailleurs et des chercheurs d'emploi. Sont visés des champs d'action prioritaires tels que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, comme l'a déterminé le Conseil des Compétences futures.

De plus, pour l'année 2020 et les années d'imposition ultérieures, les particuliers pourront tirer avantages du Crédit canadien pour la formation, un crédit d'impôt remboursable qui couvrira jusqu'à la moitié des coûts admissibles de formation.

### **Créer et maintenir des emplois dans le secteur de l'énergie par l'entremise de la diversification économique, de mesures de durabilité et de la réduction des émissions**

Conscient des coûts de la production d'électricité au charbon pour la santé humaine et de son incidence sur les changements climatiques, le gouvernement s'est engagé à éliminer progressivement la production d'électricité nationale traditionnelle au charbon d'ici 2030. Sur la base de cet engagement, le gouvernement a publié un énoncé de politique publique le 11 juin 2021 afin de décourager les futurs projets d'expansion et d'extraction minière du charbon thermique et de renforcer le leadership international du Canada dans l'avancement de la décarbonisation mondiale. Bien que l'élimination progressive du charbon joue un rôle important dans l'atteinte de nos objectifs climatiques, nous ne devons pas oublier ce que cette transition implique pour les familles et les communautés du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et de l'Alberta, où son extraction représente toujours une part importante de leurs systèmes énergétiques.

C'est pourquoi le gouvernement a mis sur pied en 2018 le *Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes*. Son mandat consistait à dialoguer avec les groupes de parties prenantes, les provinces et les gouvernements municipaux concernés, de rapporter ce qu'il entendait et de formuler des recommandations touchant la manière dont le gouvernement peut soutenir les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon. Son rapport final a été remis en mars 2019.

Pour donner suite à ces recommandations, le gouvernement s'est engagé à investir 185 millions de dollars afin de soutenir les collectivités touchées, dont 35 millions dans l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, qui se concentre sur le développement des compétences et la diversification économique, ainsi que 150 millions de dollars dans un fonds d'infrastructure connexe. En date du mois de mai 2021, environ 29 millions de dollars ont été investis dans 46 projets menés au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta.

Sur la scène internationale, le Canada s'efforce également de promouvoir les principes de transition équitable, notamment par l'entremise de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon, que nous codirigeons avec le Royaume-Uni. Cette Alliance joue un rôle moteur dans les efforts déployés à l'échelle mondiale afin d'accélérer l'élimination des centrales au charbon. Elle rassemble plus de 125 membres et compte un Groupe de travail pour une transition équitable, au sein duquel les membres collaborent avec des parties prenantes spécialisées en vue de préconiser une transition inclusive et durable visant à délaissier les centrales au charbon pour les travailleurs et les collectivités.

### **Soutenir les Canadiens par l'entremise de notre système de soutien au revenu**

Le Canada dispose d'un système de soutien au revenu solide, notamment d'un régime d'assurance-emploi, qui sera toujours disponible afin de soutenir tous les travailleurs canadiens qui pourraient être touchés par la transition vers une économie sobre en carbone.

Les mesures à durée limitée annoncées dans le cadre du budget 2021 ont provisoirement accru l'accès à l'assurance-emploi au moyen d'une réduction des critères d'admissibilité et d'une simplification des règles. Il a également été annoncé dans le budget 2021 que des consultations auront lieu afin d'éclairer les réformes à long terme qui seront apportées à l'assurance-emploi et de veiller à ce qu'elle réponde aux besoins changeants du marché du travail.

### **Voie à suivre**

Les éléments constitutifs d'une transition équitable et axée sur l'humain sont en place, mais il reste encore beaucoup à faire. L'élaboration de dispositions législatives à l'appui d'une transition équitable offre l'occasion de tirer parti des efforts déjà déployés par le gouvernement pour veiller à ce que la transition du Canada vers un avenir sobre en carbone préserve et améliore le bien-être des travailleurs et des collectivités d'un bout à l'autre du pays.

Les dispositions législatives à l'appui d'une transition équitable pourraient compter les éléments suivants :

## **1. Des principes de transition équitable axée sur l'humain**

Les principes suivants pourraient contribuer à orienter le processus décisionnel du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux mesures de lutte contre les changements climatiques :

1. Un dialogue adéquat, éclairé et continu sur une transition équitable et axée sur l'humain devrait rassembler toutes les parties prenantes pour que soit forgé un consensus social solide sur les objectifs à atteindre et la voie à suivre en vue d'atteindre une économie nette zéro.
2. Les politiques et programmes destinés à assurer une transition équitable et axée sur l'humain devraient favoriser la création d'emplois convenables, équitables et de grande valeur, conçus en fonction de la situation de chaque région ainsi que des forces, du potentiel et des besoins particuliers des travailleurs et des collectivités.
3. La transition équitable devrait être intrinsèquement inclusive, s'attaquer aux obstacles et créer des possibilités pour les groupes tels que les femmes, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones, les Noirs et autres personnes racialisées, les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+, ainsi que pour les autres personnes marginalisées.
4. Dans un contexte de transition vers un avenir net zéro, la coopération internationale devrait être encouragée pour veiller à ce que les approches axées sur l'humain progressent pour tous.



**Notre système actuel peut être amélioré :**

- Le gouvernement du Canada a la possibilité de mieux expliquer la façon dont les travailleurs et les collectivités seront pris en compte dans la transition vers une économie sobre en carbone.
- Les Canadiens ont la possibilité d'en apprendre davantage sur la façon dont les travailleurs et les collectivités sont pris en compte dans le processus décisionnel lié aux mesures de lutte contre les changements climatiques.
- Il convient d'en faire davantage pour fournir des lignes directrices cohérentes aux décideurs et responsables politiques afin que les politiques et programmes évaluent systématiquement les conséquences susceptibles de découler des mesures de lutte contre les changements climatiques pour les travailleurs et les collectivités.
- Des démarches supplémentaires pourraient être entreprises afin de coordonner les efforts que nous déployons dans le cadre des initiatives et investissements menés par les provinces et territoires, compte tenu des responsabilités que nous partageons dans les domaines de l'emploi et du soutien à la formation.

**Nous envisageons :**

- établir des principes de transition équitable conformes aux meilleures pratiques internationales;
- mettre au point des mécanismes pour appliquer ces principes aux processus décisionnels et d'élaboration de politiques du gouvernement fédéral;
- expliquer en quoi les nouvelles politiques et mesures de lutte contre les changements climatiques proposées devraient toucher les différents secteurs de l'économie canadienne ainsi que les différentes régions du pays.

**Nous sollicitons votre avis :**

- Dans quelle mesure est-il important que le gouvernement fédéral évalue les conséquences potentielles pour les travailleurs et les communautés lorsqu'il envisage de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques?
- Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils pertinents?
- Les principes de transition équitable présentés dans cette ébauche vous semblent-ils assez larges pour pouvoir être adaptés à des besoins uniques et particuliers, mais suffisamment précis pour être efficaces?
- Existe-t-il d'autres acteurs qui devraient se conformer à ces principes?

## **2. Groupe consultatif pour une transition équitable**

Les dispositions législatives pourraient exiger que soit constitué un Groupe consultatif permanent destiné à offrir des conseils indépendants au gouvernement sur les stratégies de transition équitable à adopter aux échelles régionale et sectorielle.

### **Notre système actuel peut être amélioré :**

- Des mesures destinées à soutenir les travailleurs et les collectivités ont été mises en œuvre par plusieurs ministères, sans qu'un guichet unique soit proposé aux Canadiens pour leur permettre de découvrir tous les programmes et services de soutien offerts.
- Il n'existe aucun organisme indépendant et permanent chargé de se concentrer exclusivement sur les possibilités d'emploi ainsi que sur les conséquences des mesures de lutte contre les changements climatiques pour les travailleurs et les collectivités.

### **Nous envisageons :**

- constituer un Groupe consultatif pour une transition équitable qui aurait pour mandat :
  - établir un dialogue continu avec les Canadiens et les parties prenantes;
  - offrir des conseils indépendants au gouvernement en formulant des recommandations pratiques, réalistes et abordables.

### **Nous sollicitons votre avis :**

- Qui devrait faire partie de ce groupe consultatif?
- Quel devrait être le mandat du groupe consultatif?
- À qui le groupe consultatif devrait-il adresser ses recommandations?
- Quel est le meilleur moyen de veiller à ce que les points de vue locaux et régionaux soient entendus?
- Comment le groupe consultatif devrait-il dialoguer avec les Canadiens?
- Quel rôle le gouvernement fédéral devrait-il jouer afin de soutenir la mission du groupe consultatif?

## **Prochaines étapes**

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il ne peut agir seul si nous espérons réussir à assurer la transition vers une économie sobre en carbone. Il sera important de collaborer avec des partenaires afin d'assurer une transition équitable pour tous les Canadiens. Le présent document de travail vise à recueillir les commentaires des Canadiens en vue d'éclairer l'élaboration des dispositions législatives à l'appui d'une transition équitable.

À la suite de la publication du présent document de travail, le gouvernement fédéral établira un dialogue au sujet des dispositions législatives relatives à la transition équitable avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes clés, notamment les organisations syndicales, l'industrie et les organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec les Canadiens.

Les parties qui souhaitent commenter tout aspect du présent document ou répondre aux questions posées sont invitées à faire part de leur point de vue par courriel à l'adresse [nrcan.justtransition-transitionequitable.nrcan@canada.ca](mailto:nrcan.justtransition-transitionequitable.nrcan@canada.ca) et sur la page [www.transition-equitable.ca](http://www.transition-equitable.ca).

Les commentaires seront ensuite compilés dans un « Rapport sur ce que nous avons entendu », qui sera mis à la disposition du public.

#### **Autres questions à prendre en compte (p. ex. afin d'orienter la participation en ligne ou virtuelle)**

- Selon vous, quels sont les principaux défis et possibilités associés à la transition vers une économie sobre en carbone?
- À quoi ressemblerait une transition vers un avenir net zéro réussie dans votre secteur ou votre collectivité?
- Quels sont les politiques ou programmes gouvernementaux qui ont soutenu avec succès les travailleurs et les entreprises de votre secteur ou de votre collectivité?
- Au sein des politiques et des programmes gouvernementaux, quelles sont les lacunes risquant d'empêcher les travailleurs de se préparer adéquatement à saisir les futures possibilités d'emploi « vert »? Quels sont ceux qui anticipent les potentielles perturbations en matière d'emploi et qui y répondent, s'il y en a?
- Existe-t-il des collectivités ou des groupes particuliers qui risquent d'être plus gravement touchés par la transition vers un avenir net zéro? Quelles mesures pourraient être entreprises pour veiller à ce qu'ils puissent tirer parti de cette transformation?
- Comment veiller à ce que les politiques de transition équitable soient cohérentes à l'échelle du pays, adaptées à chaque région et mises en œuvre localement?
- Veuillez fournir tout autre renseignement ou élément de preuve, ou toute autre recherche que vous jugez pertinents sur le sujet.

*Also available in English under the title: People-Centred Just Transition: Discussion Paper*

N° de cat. M4-210/2021F-PDF (En ligne) / ISBN 978-0-660-39665-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2021

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à [nrcan.copyright-droitdauteur.nrcan@canada.ca](mailto:nrcan.copyright-droitdauteur.nrcan@canada.ca).